

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne: CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00 UNION POSTALE \$6.00 Edition Hebdomadaire: CANADA \$1.00 ETATS-UNIS \$1.50 UNION POSTALE \$2.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES MONTREAL

TELEPHONES:

ADMINISTRATION: Main 7461 REDACTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS!

SUSPENDONS TOUTE POLITIQUE NAVALE

Pourquoi l'Angleterre a-t-elle combattu la proposition des Etats-Unis?

II

Le premier motif de l'hostilité manifestée par les représentants de l'Angleterre à la Conférence de la Haye, en 1907, contre la proposition des Etats-Unis, c'est la crainte de nuire aux intérêts des constructeurs de navires de guerre.

Cet argument, que nous avons fait valoir maintes fois, Christopher West l'a abordé résolument dans son "Canada and Sea Power". Il démontre, par des chiffres précis, des statistiques soigneusement contrôlées et une argumentation aussi simple qu'irréfutable, que la construction des navires et des engins de guerre occupe aujourd'hui une place prépondérante dans l'industrie anglaise.

Sur les registres contenant les noms des douze mille actionnaires d'une seule de ces compagnies, Christopher West a relevé les noms de 240 personnes titrés, de 945 officiers de terre et de mer; de 585 ministres de diverses religions "chrétiennes" — "apôtres" de Celui qui a dit: "Aimez-vous les uns les autres", et "Qui se sert de l'épée périra par l'épée" — et de 930 personnes appartenant aux diverses professions dites "libérales", dont un grand nombre sont des journalistes et des membres du parlement impérial.

Et cette liste, qu'on le note bien, ne comprend que les associés d'une seule des compagnies affiliées au trust anglo-allemand, bénéficiaire des brevets Krupp pour la fabrication de l'acier chromé, dont chaque dreadnought emploie pour près de six millions de dollars, rapportant au moins soixante pour cent de bénéfice aux sociétés affiliées!

Croit-on que l'influence d'une organisation aussi formidable se fait moins sentir sur les politiciens anglais que sur les feuilles "patriotiques" du Canada? D'autant plus qu'après des hommes d'Etat britanniques — l'entends de ceux qui n'ont pas un intérêt personnel dans cette industrie si profitable — le trust peut faire valoir l'intérêt des masses populaires qui vivent de la fabrication des engins de mort. Ils peuvent démontrer que l'équilibre économique du pays serait fortement ébranlé si l'adoption des restrictions suggérées par le gouvernement américain venait ralentir sensiblement la construction des navires de guerre du monde entier, dont les usines anglaises fournissent plus de la moitié.

Le second motif, clairement avoué par les plénipotentiaires britanniques — il cadrait parfaitement, du reste, avec le mobile secret — c'est que l'Angleterre est encore assez certaine de la suprématie écrasante de sa flotte pour ne pas vouloir renoncer à la vieille pratique de la piraterie en temps de guerre. Cette pratique lui a énormément profité dans toutes les guerres auxquelles elle a été mêlée — surtout après qu'elle eût écrasé successivement les flottes hollandaise, espagnole et française. C'est cette pratique, beaucoup plus que ses opérations de guerre sur terre et sur mer, qui lui ont permis de faire échec au blocus continental décrété par Napoléon contre elle.

Une nation ne renonce pas volontiers à ce qui a été le principal instrument de sa force et de sa prospérité.

Naturellement, les représentants de l'Angleterre — pays de "paix et de liberté" — à la Conférence de la "Paix", ont entortillé leur hostilité à la proposition essentiellement pratique et pacifique de M. Choate, du jargon hypocrite qui fait le fond de la langue diplomatique de tous les temps et de tous les pays.

Ils ont représenté le droit de prise comme une opération de guerre aussi légitime que le blocus des ports, l'envasement des territoires et la capture des villes. Ils ont même, si je me rappelle bien — je n'ai pas sous la main le compte rendu des délibérations, que j'ai lu il y a déjà longtemps — ils ont même prétendu que ce droit de prise, — ou, en langage ordinaire, ces actes de piraterie, — ne pouvait qu'induire la nation ennemie à conclure la paix. C'est un argument fort plausible... dans la bouche de ceux qui sont sûrs de leur supériorité.

"La raison du plus fort est toujours la meilleure".

Quoi qu'il en soit de la thèse et des arguments, envisagés du point de vue anglais, le premier résultat de la victoire remportée par les représentants britanniques à la Conférence de la Paix, fut de hâter la construction de la flotte allemande.

Formidablement armée sur terre, la nouvelle Germanie avait longtemps négligé son organisation navale. D'autre part, sous la poussée de son enseignement technique, le plus perfectionné du monde, et d'un tarif nettement protecteur, ses capitalistes et son peuple s'étaient jetés dans l'industrie et le commerce et avaient développé, en quelques années, sur ce terrain, une puissance rivale de l'Angleterre et des Etats-Unis. Devenue de colonies, gênée dans ses relations extérieures par sa politique protectionniste, relativement mal pourvue de vaisseaux de commerce, l'Allemagne industrielle et commerciale rencontre partout sur sa route le drapeau et la puissance de l'Angleterre. C'est la marine marchande anglaise qui transporte, en grande partie, ses marchandises. C'est le drapeau anglais qui flotte sur la plupart des terres colonisables du monde. Et, ce qui prime tout, c'est la flotte anglaise qui commande l'accès à la mer du Nord, la seule sortie maritime des marchandises allemandes, l'unique entrée des produits alimentaires ou des matières premières que l'Allemagne importe par toutes les voies océaniques.

Tout naturellement, les représentants de l'Allemagne appuyèrent la proposition de M. Choate. Si cette proposition eût été acceptée, tout l'échaffaudage élevé à grand renfort de cris hystériques, depuis quatre ans, en Angleterre et aux colonies, sur le "péril allemand", ou autour du "péril allemand", n'aurait jamais commencé d'exister.

Assurée de la sécurité de son commerce, l'Allemagne, déjà écrasée sous le poids de ses armées de terre, travaillée par le socialisme le plus fortement organisé du monde — et aussi, le plus sensé et le moins international des groupements socialistes — l'Allemagne ne serait pas entrée dans cette course folle à la suprématie maritime. Tout au plus eût-elle complété l'organisation de la défense de ses côtes et de ses ports de mer.

Le relancement du programme maritime allemand date de l'attitude prise en 1907 par le gouvernement britannique.

Tout cela est fort connexe, on le voit, à la question que l'on discute à Ottawa depuis quatre ans.

Si nos politiciens avaient la première notion de leurs responsabilités, s'ils étaient susceptibles d'envisager la question dans toute son ampleur, s'ils avaient le courage ou l'intelligence nécessaire pour rechercher les causes réelles de la situation où ils se débattent et les conséquences lointaines de l'une ou l'autre des politiques qu'ils veulent imposer au pays — en un mot, si, au lieu d'être de simples politiciens de carrefour, gouvernant dans une parole de colonie, ils savaient faire entendre aux gouvernements de l'Empire le langage que Macdonald ou Blake ne craignaient point d'employer au besoin, voici ce qu'ils n'hésiteraient pas cinq minutes à faire.

Ils suspendraient toute d'aide relative à "l'organisation d'un service naval canadien" ou à "l'aide efficace" du Canada "aux forces navales de l'Empire", jusqu'à ce que les gouvernements de l'Empire aient donné leur faire connaître l'attitude qu'ils entendent prendre, en 1915, lorsque la proposition du gouvernement américain sera présentée de nouveau, sous une forme ou sous une autre.

Si l'Angleterre, sans aucun souci des intérêts du commerce canadien, fait maintenir la pratique de la piraterie, parce que, sûre de la suprématie écrasante de sa flotte, elle y trouve son avantage — alors M. Nantel lui-même saura à quoi s'en tenir sur la réalité du "péril allemand", sur la nécessité de venir au secours de la mère-patrie en danger, sur l'intérêt du Canada à empêcher que la flotte britannique ne soit anéantie. M. Pelletier lui-même sera soulagé du poids de la reconnaissance qui l'étonne à l'endroit de la mère-patrie. Il a le coeur tendre, c'est vrai; mais je lui concède trop d'esprit pour croire qu'il aimera à jouer longtemps le rôle de dupe et de Dandin — même entre les mains des ministres impériaux. Comme disait ce mari déshabillé: "L'être, passe encore; mais constater que tout le monde sait qu'on l'est, c'est ennuyeux!"

Si, au contraire, l'Angleterre accepte la proposition américaine — alors tout l'échaffaudage d'arguments si péniblement accumulés depuis quatre ans autour de la marine "canadienne en paix et impériale en guerre", soit à l'appui de "l'aide efficace aux forces navales de l'Empire", s'écroule en miettes.

Notre commerce, protégé en tout temps par une règle de droit international dont toutes les puissances navales deviendraient les cautions solidaires, par une pratique que la puissance formidable du commerce, de la

finance et de l'industrie du monde entier aurait un intérêt primordial à maintenir — notre commerce n'aurait pas plus besoin de dreadnoughts que de Niobés pour parcourir les mers et se rendre paisiblement à destination, en Angleterre ou ailleurs.

Si l'Angleterre change d'attitude et fait accepter la proposition qu'elle a fait rejeter en 1907, la politique de M. Borden et celle de M. Laurier deviennent également inutiles au Canada et à l'Empire.

Si l'Angleterre maintient son attitude, c'est, d'abord, qu'elle n'a aucun souci de nos intérêts; c'est ensuite la preuve palpable, indiscutable, qu'elle est absolument certaine de sa prépondérance absolue sur toutes les mers. Et alors tout motif d'urgence ou de reconnaissance disparaît. Et tout Canadien qui persisterait à invoquer ces motifs pour entraîner son pays dans l'aventure des armements maritimes, prouverait qu'il est mur pour la chaîne ou pour la douche.

Henri BOURASSA.

Une oeuvre canadienne

La Librairie Beauchemin vient de réaliser un projet dont l'annonce avait fait grand plaisir à tous ceux qui ont le goût des choses de chez nous. Elle a préparé une série de livres de prix qui portent sur des sujets exclusivement canadiens, et qui pourront avantageusement remplacer, dans les écoles, une partie des livres étrangers qu'on y donnait jusqu'ici.

Tous les directeurs d'école s'accordent à reconnaître la nécessité de distribuer aux élèves un plus grand nombre de livres canadiens, mais l'on se heurtait à un obstacle considérable: la pénurie d'éditions populaires et le prix élevé des livres.

Au fond, nous tournions dans un cercle vicieux: on ne faisait pas d'éditions à bon marché parce qu'il n'y avait pas de débit; il n'y avait pas de débit parce qu'on ne faisait pas d'éditions à bon marché.

Pour sortir de là, il fallait l'initiative d'une maison disposant de capitaux considérables, qui possédât assez de volumes déjà pour constituer un fonds de bibliothèque et qui pût compter sur d'utiles concours. La Librairie Beauchemin a eu le bonheur de réaliser toutes ces conditions de succès, et elle met sur le marché des collections qui iront s'accroissant, mais qui sont déjà fort intéressantes.

Comme ce sont les femmes qui souffrent le plus de l'état de choses actuel et que, d'autre part, le peuple est bon enfant, le conseil croit que tout est à la satisfaction de tout le monde. Mais qu'il s'occupe un peu de recueillir les avis à ce sujet, et il verra qu'il n'a suivi qu'une politique d'autruche.

Les femmes, si nombreuses, qui n'ont pas de bonnes, aimeraient bien mieux s'entendre corner aux oreilles tout le long du jour les cris auxquels elles ne sont pas obligées de répondre, que d'avoir à répondre à tous les coups de timbre des marchands ou des regrattiers ambulants.

Pensez un peu, Messieurs les échevins, à ces femmes et cela vous sera plus compté que le souci de ne pas blesser les délicates oreilles des rares belles madames qui n'ont rien à faire.

Fred. PELLETIER.

Sur le Pont d'Avignon...

Armand Lavergne se déclare prêt à racheter la parole qu'il avait donnée à ses électeurs et à tenir toutes les promesses qu'il leur a faites. Drôle d'individu, et qui doit sembler bien peu pratique à la plupart des politiciens!

Voici que la bataille paraît devoir recommencer dans l'Ontario. Si l'on en juge par l'appel que publiait, de hier, le *Droit*, la résistance sera aussi vive que jamais.

Les suffragettes se proposent, paraît-il, de faire brûler un journal qui ne leur plaît pas.

Voici qui est encore plus énergique que les poursuites devant les tribunaux.

D'après M. Pelletier, le ministre libéral qui a été élu, le 1909, par les électeurs, achetés à un prix trop élevé, et dont le besoin immédiat était loin de se faire sentir.

La bataille des boîtes et des cadenas va devenir un grand événement politique.

D'après Gomez, ex-candidat présidentiel réfugié à la Havane, la situation est pire que jamais au Mexique.

Les révolutionnaires sont convoqués pour les engager à concentrer leurs attaques sur certains points.

Pour peu que cela continue, il y en aura plusieurs qui perdront la tête en "tentant de s'échapper".

Le *Witness* qui voit rouge, dès qu'il s'agit d'influence catholique, qualifie de "Toujours réactionnaire" le *Witness* réactionnaire, le parti catholique de Belgique.

Si le *Witness* était un peu plus au courant de ce qui se passe en Europe, il saurait que le parti catholique a donné à la Belgique l'une des plus magnifiques législations sociales qui soient au monde.

Le Canada prétend que ce qu'il reprochait au maire Guerin était "d'avoir donné la présence au drapeau vert d'Irlande sur le tricolore". Le fait, brutal, en tout cas, est que l'on nous reprochait de manquer de sympathie pour le tricolore, tandis qu'aujourd'hui, son allié, le *Witness*, nous pose en champions du tricolore contre le drapeau britannique.

BILLET DU SOIR

CE QU'IL AVAIT

M. le chanoine Lesage, qui prêcha avec tant d'éloquence le carême à Notre-Dame et qui a fait de très fines causeries, racontait une anecdote qui, authentique ou inventée, n'en est pas moins intéressante.

... La scène se passe à Paris, dans un autobus. L'un des voyageurs, les coudes collés aux côtés, se tient les avant-bras droit devant lui, pouces en l'air. Et il garde, dans cette position, l'immobilité la plus complète. Au près de lui a pris place un abbé à qui il demande, quand le conducteur vient à passer: — Seriez-vous assez aimable, Monsieur l'abbé, de prendre dans le gousset de mon gilet, à droite, une pièce d'un franc; de payer pour moi et de remettre la monnaie dans la même poche.

— Bien volontiers, Monsieur, répond l'abbé bienveillant, qui fait ce que l'autre lui demande.

— Merci, Monsieur l'abbé. L'abbé et le monsieur aux bras immobiles descendent à la même rue. Celui-ci, dès qu'ils touchent la chaussée: — Monsieur l'abbé, si ce n'était pas abusé... me feriez-vous le plaisir de prendre dans mon gousset soixante centimes et d'aller m'acheter un paquet de cigarettes, puis de m'en mettre dans la bouche et de l'allumer pour moi.

— Je veux bien, acquiesce le charitable abbé, qui se rend aux désirs de son ancien voisin de banquette.

La cigarette allumée, l'abbé ne peut plus retenir sa curiosité: — Dites-moi, cher monsieur, de quelle infirmité souffrez-vous donc? Etes-vous affligé de rhumatisme articulaire? Avez-vous les bras ankylosés?

— Oh non, monsieur l'abbé. Je m'en vais donner la mesure pour une robe entrave que ma femme désire.

Léon LORRAIN.

Entre alliés

LE PARTAGE DES DEPOUILLES

Des rumeurs inquiétantes continuent à circuler au sujet des sentiments de jalousie et de défiance réciproques qui menacent de diviser les alliés balkaniques, à la veille de la conclusion de la paix. C'est un point noir qui assombrit encore l'horizon politique de l'Europe et éloigne la perspective de l'apaisement que laissait espérer l'intervention de la diplomatie dans le conflit oriental.

Si la Serbie et la Grèce allaient entrer en lutte contre la Bulgarie, les puissances auraient à résoudre un problème plus épineux encore que celui de la délimitation des frontières de l'Albanie et de la frontière turco-bulgare.

La Serbie et la Grèce unies seraient pour la Bulgarie des adversaires redoutables. Leur défection serait l'anéantissement de la puissance militaire que les trois petits royaumes ont édifiée au prix de tant de sacrifices; elle mettrait même en péril les avantages acquis aux dépens de l'empire ottoman. Peut-être la lutte gigantesque souterraine contre la Turc depuis le mois d'octobre serait-elle à recommencer?

C'est encore le partage des dépouilles qui est la cause du différend. On avait d'abord songé à diviser le territoire conquis en attribuant à chaque pays les territoires où leurs nationaux forment l'élément dominant de la population. Il se trouve que ce projet est impraticable, et les armées victorieuses ont une tendance marquée à garder les gages qu'elles se sont assurés.

Les Serbes et les Grecs voudraient diviser le territoire en tenant compte de la position de leurs armées à la fin de la guerre. La Bulgarie s'oppose à cette prétention parce qu'elle a dû fournir l'effort le plus considérable en luttant contre les principales forces de l'ennemi, de Mustafa-Pacha à Tchataldja, tandis que ses alliés n'ont eu qu'à occuper des places faiblement défendues en courant peu de risques sérieux.

La tâche de rétablir l'harmonie entre les nations balkaniques incombera principalement à la Russie. C'est n'est pas l'Autriche qui essaiera d'empêcher ces petits ennemis éventuels de se prendre à la gorge. Son point de vue est en Albanie, elle n'a plus qu'à regarder faire. Il est même possible qu'elle travaille à embrouiller davantage la situation en appuyant activement les prétentions de la Roumanie.

L'Europe n'est pas au bout de ses inquiétudes. Il est possible que cet irritant problème des Balkans lui cause un regain de tracas dont il est difficile d'entrevoir l'aboutissement.

Uldéric TREMBLAY.

La "Gazette"

La Gazette, le nouveau journal quotidien français de Fall-River, publiera son premier numéro le samedi 26 avril.

LETTRE D'OTTAWA

A-t-on blanchi M. Rogers?

Ottawa, 18, deux heures du matin. — Relâche du débat sur le projet de clôture, à la séance commencée hier après-midi. La Chambre discute une motion de censure dirigée contre M. Rogers. M. Oliver l'accuse d'avoir cédé à un de ses amis politiques un terrain d'une valeur de cent mille piastres, au moins, pour la somme de dix piastres. M. Rogers admet que le ministère de l'Intérieur a, hors sa connaissance, vendu cette propriété à titre de *homestead*, à un conservateur de l'Ouest. Mais il se défend d'avoir été partie à cette affaire; elle résulte, affirme-t-il, d'un règlement établi par M. Oliver lui-même, en 1908.

Les deux côtés glosent inintermittamment sur ce sujet. La séance est des plus ternes, sauf à la fin. Et le classique argument du *tu quoque*, cher aux politiciens de tous les pays, est le plus fort que puisse employer la droite, encore à cette séance. Aux accusations de scandales bleus, elle répond en affirmant que la gauche a jadis fait bien pis que cela. Et voilà! Au fond, ce débat établit une fois de plus cette vieille vérité, que les deux partis ne sont guère plus honnêtes, l'un que l'autre, et qu'ils font maintes fois passer les intérêts de leurs amis politiques avant ceux du pays. Ils le font avec plus ou moins de cynisme, mais le résultat final est le même.

Il appert, d'après la version de la gauche, exposée par M. Oliver, et commentée par MM. Martin, Neely et McCraney, que M. Rogers, au temps où il était ministre de l'Intérieur, a favorisé de son mieux ses amis dans l'Ouest. C'est ainsi que, le 16 avril 1912, il aurait, en temps que ministre, autorisé la vente d'un terrain de 73 acres, partie d'une réserve forestière, dans les limites actuelles de la ville de Prince-Albert, Saskatchewan, à S. J. Donaldson, fils du député Donaldson, à la législature de la Saskatchewan, et chef de l'opposition conservatrice. Cette propriété fédérale est sise, dit la gauche, à un mille à peine de l'hôtel des postes de Prince-Albert, en plein centre immobilier; au temps où le gouvernement Borden cédait ce terrain à Donaldson fils, le rôle d'évaluation municipale en portait la valeur à \$80,000; il valait réellement, pour fins de spéculation, \$130,000, affirme M. Martin, de Regina. Et, pendant son discours, M. Oliver recut un télégramme qu'il lut à la Chambre; ce bloc de terrain, paraît-il, serait aujourd'hui mis sur le marché de l'immeuble, dans l'Ouest, pour une valeur totale de \$374,000. Or, les documents sont là, tout le prouve nettement, M. Rogers n'y contredit pas; ce terrain, le ministère de l'Intérieur l'a cédé à Donaldson fils pour l'énorme prix de dix piastres, soit soixante-dix sous l'acre. Donaldson s'en est porté acquéreur selon la loi des terres fédérales, en prenant avantage du droit qu'ont les métis d'obtenir, à prix minime, du terrain pour fins agricoles, dans l'Ouest.

Autre détail important: ce bloc de terrain, vendu à vil prix, — ou plutôt donné pour rien, car la somme de dix piastres couvre à peine les frais d'inscription et de titres de propriété, titres obtenus du ministère de l'Intérieur, — ce bloc de terrain, donc, faisait partie, depuis 1895, d'une réserve forestière établie par un ministre conservateur. Alors, Prince-Albert n'était qu'une bourgade perdue dans l'immensité de la plaine. Les chemins de fer ont développé le pays, Prince-Albert a grandi, et, depuis 1908, ce bloc est dans les limites mêmes de la ville. A maintes reprises, les courtiers en terrains de l'Ouest ont demandé que le ministère de l'Intérieur décrétât l'abolition partielle de cette réserve, et mit cette partie d'immeuble en vente. Le ministère a toujours refusé. En janvier 1912, plusieurs hommes d'affaires de cette ville sont venus en délégation à Ottawa; et le but de leur mission exposé, leurs demandes prises en bonne note, ils ont interrogé M. Rogers sur la possibilité d'acquiescer à une partie de cette réserve. Le ministre leur a répondu dans la négative. Et, à peine deux mois plus tard, les fonctionnaires de l'Intérieur enlevaient ce bloc de terrain de la réserve forestière, sans en notifier le public par avis dans les journaux et affiches dans les principales villes de l'Ouest, comme le veut la loi, et le donnaient pour quelques sous à Donaldson fils; celui-ci s'enrichit du coup, par cette opération, ployable au point de vue des intérêts du Canada.

M. Oliver, qui expose cette affaire, et M. Martin, le second de la motion de censure, appuient leurs dires de preuves documentaires quant aux différentes étapes de la transaction Donaldson. M. Martin ajoute à ses remarques une charge à fond de train contre M. Rogers et son organisation politique. "M. Rogers a fort mauvaise grâce de se scandaliser apparemment de ce que peut faire et de ce qu'il a pu faire, dans l'Ouest, un organisateur libéral, M. Leech. M. Rogers, si j'ai bonne souvenance, a été jadis ministre dans le cabinet manitobain. Il n'y a guère fait qu'organiser une machine politique des plus corrompues, et dont il s'est servi à l'avantage du ministère Roblin. Depuis qu'il est ministre à Ottawa, M. Rogers a cru bon de transplanter ici quelques-uns de ses valets de l'Alaska. Et, depuis une couple d'années, c'est pour cela que nous voyons de temps à autre, dans les tribunes du public, à la Chambre, des faces patibulaires, bien connues de M. Rogers, leur patron. Ce que je dis là peut sembler un hors-d'oeuvre aux gens de la droite, car ils le savent déjà. Nous aussi, à gauche. Mais le public ne le sait pas encore assez. Et je prends avantage de l'occasion pour lui faire connaître certains côtés du ministre des Travaux Publics, afin que personne ne se méprenne et aille le croire, quand il parle vertueusement du "domaine public livré en pâture aux brigands libéraux".

C'est, du reste un peu l'attitude que prend M. Rogers, et, avec lui, toute la droite. Quelques députés viennent à la rescousse du ministre et racontent, chacun d'eux, un scandale survenu, prétendent-ils, dans le ministère de l'Intérieur, au temps de M. Oliver. Tout d'abord, M. Rogers proteste contre les attaques, les calomnies et les vituperations de "la presse reptilienne" à son endroit. "Elle en est venue à un tel point, dit-il, que si un vieux cheval mourait d'inanition, rue Sparks, à Ottawa, le *Globe* et la *Free Press* m'en tiendraient responsable et me dénonceraient à mon honneur, ajoute-t-il, et je suis prêt en tout temps à faire face à mes ennemis."

Cependant, ceci n'empêche pas que, plutôt que de se défendre, M. Rogers se porte à l'attaque. Dans son discours de près de deux heures, il parle à peine dix minutes de l'affaire Donaldson. Et c'est, d'abord pour dire que cette concession s'est faite d'après des règlements établis en 1908 par M. Oliver, puis pour affirmer qu'il n'a eu aucune connaissance de toute cette transaction. C'est tout. Il ne nie pas la valeur considérable du terrain, quoiqu'il trouve ridiculement exagéré de la porter à \$374,000, comme un agent d'affaires de Prince-Albert le télégraphie à M. Oliver. Il ne nie pas non plus la vente faite sans annonces préalables, et subrepticement, à vrai dire, sous le couvert d'une inscription pour *homestead*. La version du ministre, sur ce point, est qu'il a tout ignoré, même le don de Donaldson. Il l'affirme net. M. Martin fait mine d'avoir des doutes à ce propos. M. Sproule remarque qu'il faut accepter la dérogation du ministre. "Je l'accepte, mais je puis rester libre de n'y pas croire", ajoute M. Martin, en marge du discours.

Le ministre des Travaux Publics, le fond du débat escamoté en quelques mots, entreprend d'établir que M. Oliver fut, lui, un excellent ministre pour ses amis, un piteux administrateur des terres fédérales. Il aurait cédé, en 1908, pour une égale somme de dix piastres, à un nommé Everett, de Prince-Albert, beau-frère d'un organisateur libéral, et ami d'autres amis politiques du ministère Laurier, un bloc de terrain pris à même la réserve forestière dont on parlait tantôt, et ce, sans avis préalable, non plus, quoique plusieurs hommes d'affaires eussent déjà demandé au ministre de leur céder ce *homestead*. Sur instruction de M. Oliver, affirme M. Rogers, Everett lui céda la préférence; et, peu de temps après, il revendit pour \$100,000 ce qu'il avait eu pour dix piastres.

Pour corser sa riposte, M. Rogers accuse en outre le ministère Laurier d'avoir été sous la coupe d'un groupe de libéraux de l'Ouest, "une sorte de compagnie à fonds social dont le seul capital réel était l'influence qu'elle avait auprès de M. Oliver"; — il nomme, comme chef de cette clique, un M. R. E. A. Leech, aujourd'hui de Regina, "plus puissant, dit-il, dans les ministères, que n'importe quel ministre, et qui obtenait pour ses amis tout ce qu'il voulait, à tel point que, dans l'Ouest, on l'appelait "le roi de l'Ouest". Et le ministre s'indigne de manière amusante contre une opération d'après laquelle, si elle eût abouti, un M. William Crawford, chef libéral de l'Ouest, aurait été au ministère de l'Intérieur, au temps de M. Oliver, un mauvais terrain rocaillieux, sis dans le parc actuel de Banff, en Colombie Anglaise, en échange d'une réserve forestière renfermant 169,000,000 de pieds de bois. "L'arrêté ministériel était signé du commencement d'octobre 1911, douze jours après la chute de M. Laurier, dit M. Rogers. Mais j'ai eu vent de l'affaire, j'en ai été stupéfié, et j'ai fait infirmer cette décision". Le ton vertueusement indigné du ministre fait pouffer de rire toute la gauche, tandis que la droite souligne de ses applaudissements la tirade où M. Rogers s'écrie: "Et voilà la manière dont les libéraux récompensent leurs souteneurs, à même le domai-

(SUITE A LA 2ème PAGE)

A LIRE DEMAIN:

En marge de l'histoire du Canada, CARILLON, (Récit d'un capitaine du Royal-Roussillon) par Louis Raoul de Lorimier.

Le Veilleur.

5 Coupon de Vote 5 BON POUR 5 VOTES

Form for voting coupon with fields for name, address, and city.

CONCOURS DU "DEVOIR" Ce coupon sera nul après le 30 avril 1913

LETTRE D'OTTAWA

(SUITE DE LA 1ère PAGE) ne public du grand peuple canadien! "Comediant!" murmure, dans la tribune, un vieux journaliste sceptique.

D'autres orateurs y vont de leurs scandales libéraux, après que M. Laurier a offert au ministre l'adhésion de la gauche, s'il veut faire une enquête complète sur l'affaire Everett.

Aux sonneries qui les convoquent à la salle des séances, les députés arrivent de tous les coins du parlement, mais surtout du café et de la taverne.

La scène est tranquille. Quatre-vingt-quinze volent contre la motion de censure, cinquante-six l'approuvent. La droite applaudit le blanchissage apparent de M. Rogers.

Les deux faits principaux de l'assemblée du conseil municipal de Lachine hier soir ont été la discussion de la proposition de loi de M. Beaudoin.

Le Dr Beaudoin, à la suite d'une étude approfondie de la prise d'eau située entre Pointe-Claire et Sainte-Anne de Bellevue, en compagnie du Dr Lesage, maire de la municipalité de Pointe-Claire.

Un avocat envoyé aux assises New-York, 17. — John Nicholson, un avocat, a été envoyé aux assises après avoir été trouvé coupable, par le grand jury, de corruption, au cours de ses tentatives dans le but d'obtenir la mise en liberté d'Harry K. Thaw, actuellement détenu dans un asile d'aliénés.

Trois pompiers meurent dans un incendie Philadelphie, 18. — Quinze pompiers ont été ensevelis sous un mur lors de l'incendie qui a ravagé la manufacture de bonbons de W. P. Scott.

Les camps militaires Ottawa, Ont., 16. — Les manoeuvres de la troisième division auront lieu vers le premier juillet et l'on fait les préparatifs en conséquence.

Les camps militaires Ottawa, Ont., 16. — Les manoeuvres de la troisième division auront lieu vers le premier juillet et l'on fait les préparatifs en conséquence.

Les camps militaires Ottawa, Ont., 16. — Les manoeuvres de la troisième division auront lieu vers le premier juillet et l'on fait les préparatifs en conséquence.

Les camps militaires Ottawa, Ont., 16. — Les manoeuvres de la troisième division auront lieu vers le premier juillet et l'on fait les préparatifs en conséquence.

Les camps militaires Ottawa, Ont., 16. — Les manoeuvres de la troisième division auront lieu vers le premier juillet et l'on fait les préparatifs en conséquence.

Les camps militaires Ottawa, Ont., 16. — Les manoeuvres de la troisième division auront lieu vers le premier juillet et l'on fait les préparatifs en conséquence.

Les camps militaires Ottawa, Ont., 16. — Les manoeuvres de la troisième division auront lieu vers le premier juillet et l'on fait les préparatifs en conséquence.

Les camps militaires Ottawa, Ont., 16. — Les manoeuvres de la troisième division auront lieu vers le premier juillet et l'on fait les préparatifs en conséquence.

L'ENDURANCE DU PAPE

Elle est un objet d'étonnement pour son entourage. — Le Saint-Père se lève et signe des décrets. — On redoute une rechute à laquelle le vénérable pontife ne pourra résister

Rome, 17. — La science médicale et une constitution robuste ont été les causes qui ont amené un changement favorable dans l'état du Souverain Pontife.

Le cardinal Merry del Val, le secrétaire papal, a visité le pape, ce soir et, après en avoir obtenu la permission des médecins, a soumis à sa signature plusieurs décrets d'un caractère urgent.

Le cardinal Merry del Val, le secrétaire papal, a visité le pape, ce soir et, après en avoir obtenu la permission des médecins, a soumis à sa signature plusieurs décrets d'un caractère urgent.

Le cardinal Merry del Val, le secrétaire papal, a visité le pape, ce soir et, après en avoir obtenu la permission des médecins, a soumis à sa signature plusieurs décrets d'un caractère urgent.

Le cardinal Merry del Val, le secrétaire papal, a visité le pape, ce soir et, après en avoir obtenu la permission des médecins, a soumis à sa signature plusieurs décrets d'un caractère urgent.

Le cardinal Merry del Val, le secrétaire papal, a visité le pape, ce soir et, après en avoir obtenu la permission des médecins, a soumis à sa signature plusieurs décrets d'un caractère urgent.

Le cardinal Merry del Val, le secrétaire papal, a visité le pape, ce soir et, après en avoir obtenu la permission des médecins, a soumis à sa signature plusieurs décrets d'un caractère urgent.

Le cardinal Merry del Val, le secrétaire papal, a visité le pape, ce soir et, après en avoir obtenu la permission des médecins, a soumis à sa signature plusieurs décrets d'un caractère urgent.

Le cardinal Merry del Val, le secrétaire papal, a visité le pape, ce soir et, après en avoir obtenu la permission des médecins, a soumis à sa signature plusieurs décrets d'un caractère urgent.

Le cardinal Merry del Val, le secrétaire papal, a visité le pape, ce soir et, après en avoir obtenu la permission des médecins, a soumis à sa signature plusieurs décrets d'un caractère urgent.

Le cardinal Merry del Val, le secrétaire papal, a visité le pape, ce soir et, après en avoir obtenu la permission des médecins, a soumis à sa signature plusieurs décrets d'un caractère urgent.

Le cardinal Merry del Val, le secrétaire papal, a visité le pape, ce soir et, après en avoir obtenu la permission des médecins, a soumis à sa signature plusieurs décrets d'un caractère urgent.

Le cardinal Merry del Val, le secrétaire papal, a visité le pape, ce soir et, après en avoir obtenu la permission des médecins, a soumis à sa signature plusieurs décrets d'un caractère urgent.

Le cardinal Merry del Val, le secrétaire papal, a visité le pape, ce soir et, après en avoir obtenu la permission des médecins, a soumis à sa signature plusieurs décrets d'un caractère urgent.

Le cardinal Merry del Val, le secrétaire papal, a visité le pape, ce soir et, après en avoir obtenu la permission des médecins, a soumis à sa signature plusieurs décrets d'un caractère urgent.

Le cardinal Merry del Val, le secrétaire papal, a visité le pape, ce soir et, après en avoir obtenu la permission des médecins, a soumis à sa signature plusieurs décrets d'un caractère urgent.

Le cardinal Merry del Val, le secrétaire papal, a visité le pape, ce soir et, après en avoir obtenu la permission des médecins, a soumis à sa signature plusieurs décrets d'un caractère urgent.

L'IMMEUBLE

On évalue à 3,700 personnes le nombre qui a visité l'exposition de l'Arena hier soir. Pendant la soirée on a fait circuler une requête demandant aux organisateurs de l'Exposition de la continuer jusqu'à mercredi prochain.

On a conclu hier une des plus fortes transactions depuis le commencement de l'année. M. Moses Winberg a acheté le King's Hall, situé rue Sainte-Catherine ouest.

On a conclu hier une des plus fortes transactions depuis le commencement de l'année. M. Moses Winberg a acheté le King's Hall, situé rue Sainte-Catherine ouest.

On a conclu hier une des plus fortes transactions depuis le commencement de l'année. M. Moses Winberg a acheté le King's Hall, situé rue Sainte-Catherine ouest.

On a conclu hier une des plus fortes transactions depuis le commencement de l'année. M. Moses Winberg a acheté le King's Hall, situé rue Sainte-Catherine ouest.

On a conclu hier une des plus fortes transactions depuis le commencement de l'année. M. Moses Winberg a acheté le King's Hall, situé rue Sainte-Catherine ouest.

On a conclu hier une des plus fortes transactions depuis le commencement de l'année. M. Moses Winberg a acheté le King's Hall, situé rue Sainte-Catherine ouest.

On a conclu hier une des plus fortes transactions depuis le commencement de l'année. M. Moses Winberg a acheté le King's Hall, situé rue Sainte-Catherine ouest.

On a conclu hier une des plus fortes transactions depuis le commencement de l'année. M. Moses Winberg a acheté le King's Hall, situé rue Sainte-Catherine ouest.

On a conclu hier une des plus fortes transactions depuis le commencement de l'année. M. Moses Winberg a acheté le King's Hall, situé rue Sainte-Catherine ouest.

On a conclu hier une des plus fortes transactions depuis le commencement de l'année. M. Moses Winberg a acheté le King's Hall, situé rue Sainte-Catherine ouest.

On a conclu hier une des plus fortes transactions depuis le commencement de l'année. M. Moses Winberg a acheté le King's Hall, situé rue Sainte-Catherine ouest.

On a conclu hier une des plus fortes transactions depuis le commencement de l'année. M. Moses Winberg a acheté le King's Hall, situé rue Sainte-Catherine ouest.

On a conclu hier une des plus fortes transactions depuis le commencement de l'année. M. Moses Winberg a acheté le King's Hall, situé rue Sainte-Catherine ouest.

On a conclu hier une des plus fortes transactions depuis le commencement de l'année. M. Moses Winberg a acheté le King's Hall, situé rue Sainte-Catherine ouest.

On a conclu hier une des plus fortes transactions depuis le commencement de l'année. M. Moses Winberg a acheté le King's Hall, situé rue Sainte-Catherine ouest.

On a conclu hier une des plus fortes transactions depuis le commencement de l'année. M. Moses Winberg a acheté le King's Hall, situé rue Sainte-Catherine ouest.

On a conclu hier une des plus fortes transactions depuis le commencement de l'année. M. Moses Winberg a acheté le King's Hall, situé rue Sainte-Catherine ouest.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES APPRENTIS DEMANDES APPRENEZ à devenir un barbier moderne. Chance exceptionnelle. Quelques semaines suffisent. Professeurs de 18 à 25 années d'expérience.

FERMIER DEMANDE Un bon fermier, homme d'expérience, assez âgé pour conduire une grande ferme modèle avec beaucoup d'animaux, sera chef des employés et sans loyer, avec salaire raisonnable, 25 minutes de Montréal. S'adresser de suite à M. Georges Bélanger, 41 rue Bonsecours, ou 795 Saint-Denis.

JEUNE HOMME DEMANDE Connaissant la comptabilité, pour voyager dans la province de Québec dans le but d'obtenir certains renseignements pour une maison d'affaires. Ecrire à Casier 33 "Le Devoir".

STENOGRAPHE DEMANDE Connaissant la sténographie française et anglaise et ayant quelque expérience dans un bureau d'assurances. Ecrire à Casier 40, "Le Devoir".

À LOUER OUTREMENT APARTMENTS 817 Blvd. S. Joseph Ouest, sept pièces et chambre de toilette, chauffé, eau chaude toute l'année, poêle à gaz, glacière, installation d'éclairage électrique, extincteurs chimiques, échelles de sauvetage, commodité de premier ordre. S'adresser au concierge ou à R. Bédard, 55 rue S. Frs.-Xavier. Tél. Main 3279.

POINCIANA APARTMENTS 560 Sherbrooke, 4 pièces, chambre de toilette, chauffé, eau chaude toute l'année, poêle à gaz, glacière, installation d'éclairage électrique, extincteurs chimiques, échelles de sauvetage, commodité de premier ordre. S'adresser au concierge ou à R. Bédard, 55 rue S. Frs.-Xavier. Tél. Main 3869.

YORK APARTMENTS 235 et 245 rue Mance près de la rue Prince-Arthur, 8 pièces et chambre de toilette, chauffé, eau chaude pendant toute l'année, poêle à gaz, glacière, installation d'éclairage électrique, extincteurs chimiques, échelles de sauvetage, commodité de premier ordre. S'adresser au concierge ou à R. Bédard, 55 rue S. Frs.-Xavier. Tél. Main 3869.

COLONIAL APARTMENTS 802 Ouest, rue Dorchester, 8 pièces, chambre de toilette, chauffé, eau chaude pendant toute l'année, poêle à gaz, glacière, installation d'éclairage électrique, extincteurs chimiques, échelles de sauvetage, commodité de premier ordre. S'adresser au concierge ou à R. Bédard, 55 rue S. Frs.-Xavier. Tél. Main 3869.

MAISON À LOUER 631 Saint-André, près Sherbrooke, maison à louer, chauffée par le propriétaire, 8 pièces, chambre de bain moderne, électricité. Ménage complet fait par le propriétaire, \$35.00 par mois. S'adresser 629 Saint-André.

À VENDRE Plusieurs propriétés, hôtels, salles à manger, magasins cigares, épiceries, maisons meublées pour louer des chambres, etc. S'adresser Jean Castell & Co, 117 Ste-Catherine, en face "La Patrie". Au 1er mai, Jean Castell transportera son bureau à l'édifice "La Patrie".

CHEVAL À VENDRE Magnifique étalon noir, enregistré percheron de 7 ans, pesant 2,000 livres. S'adresser chez Henri Daigneault, village Richelieu, Co. Rouville, Notre-Dame Bon Secours.

LOTS À VENDRE J'ai des lots à vendre (50 x 150) dans le centre du village de Saint-Paul des Métis, Alberta, à des prix très bas pour argent comptant. Ces lots sont garantis hauts et secs. Af. Denis, P. O. Box 725, Edmonton, Alta.

PROPRIÉTÉS À VENDRE PAR Alphonse Prier 2176 BOULEVARD SAINT-LAURENT, PRÈS SAINT-LOUIS 3229. 157,500 — Rue Marquette, revendu 15 pour cent. Comptant \$1,900. 101,000 — Rue Chateaugay, 3 maisons et un terrain, 45 x 115. Comptant \$5,500. Revendu \$6,000. 75,000 — MAISONS rue des Carrières, 42 x 127, sur deux rues, 3 logements et deux, près Laurier; comptant \$5,500. Balance 6 pour cent. 88,500 — 2 MAISONS rue Lasalle, Maisons, 50 x 110, revendu \$1,000. 88,500 — ST-HUBERT, 30 logements, revendu \$792. Comptant \$4,000. Balance 6 p. cent. 99,000 — AVENUE DU PARC, 3 flats, 25 x 110, revendu \$606. Comptant \$4,500. 99,000 — DORION, 6 logements, comptant \$2,500. Revendu \$3,222. 101,000 — ST-HUBERT, près Laurier, revendu \$781. Comptant \$4,000. 112,000 — RUE BLOOMFIELD, 3 flats de 8 appartements, comptant \$3,500. Balance 6 pour cent. 14,500 — RUE PLESSIS, près Ontario, 8 logements, 1 boulangerie, revendu \$1,332. Comptant \$5,500. Balance 6 pour cent. 15,500 — DORION, près Laurier, 10 logements et magasin, 80 x 75. Revendu \$1,100. Comptant \$7,000. 88,000 — RUE ROYER, 5 logements, comptant \$1,472. Echangé pour terrain. 84,000 — RUE BREBOUT, 31 logements, revendu \$722. 33,800 — RUE ST-ANDRÉ, \$700 comptant, revendu \$80. 550,000 — LAURIER, 30 logements, 1 magasin, revendu \$25,000. Balance 6 pour cent. 85,000 — HOMMES D'AFFAIRES 11 logements, 9 magasins, 21,000. Revendu \$56,000. Comptant \$25,000. Balance 6 pour cent. 10,000 — SAULT-À-L'ÉCLAIR, magnifique cottage, Bois-de-Orléans, près de l'église, tout fini en bois franc, 11 appartements modernes, terrains 75 x 98. Comptant, \$2,500. 101,818 — autres baux modernes, terrains 50 x 100, comptant, \$800 au montant; aussi terrain à très bon marché St-Denis. Outillage et un peu de mobilier. Brûlé à prompt acheteur. 85,500 — LAURIER, 30 logements, revendu \$2,500. Revendu \$3,222. 58,800 — CHATEAUGAY, 3 logements, revendu \$2,500. Revendu \$3,222. 101,000 — DORION, 6 logements, comptant \$2,500. Revendu \$3,222. 101,000 — ST-HUBERT, près Laurier, revendu \$781. Comptant \$4,000. 112,000 — RUE BLOOMFIELD, 3 flats de 8 appartements, comptant \$3,500. Balance 6 pour cent. 14,500 — RUE PLESSIS, près Ontario, 8 logements, 1 boulangerie, revendu \$1,332. Comptant \$5,500. Balance 6 pour cent. 15,500 — DORION, près Laurier, 10 logements et magasin, 80 x 75. Revendu \$1,100. Comptant \$7,000. 88,000 — RUE ROYER, 5 logements, comptant \$1,472. Echangé pour terrain. 84,000 — RUE BREBOUT, 31 logements, revendu \$722. 33,800 — RUE ST-ANDRÉ, \$700 comptant, revendu \$80. 550,000 — LAURIER, 30 logements, 1 magasin, revendu \$25,000. Balance 6 pour cent. 85,000 — HOMMES D'AFFAIRES 11 logements, 9 magasins, 21,000. Revendu \$56,000. Comptant \$25,000. Balance 6 pour cent. 10,000 — SAULT-À-L'ÉCLAIR, magnifique cottage, Bois-de-Orléans, près de l'église, tout fini en bois franc, 11 appartements modernes, terrains 75 x 98. Comptant, \$2,500. 101,818 — autres baux modernes, terrains 50 x 100, comptant, \$800 au montant; aussi terrain à très bon marché St-Denis. Outillage et un peu de mobilier. Brûlé à prompt acheteur. 85,500 — LAURIER, 30 logements, revendu \$2,500. Revendu \$3,222. 58,800 — CHATEAUGAY, 3 logements, revendu \$2,500. Revendu \$3,222. 101,000 — DORION, 6 logements, comptant \$2,500. Revendu \$3,222. 101,000 — ST-HUBERT, près Laurier, revendu \$781. Comptant \$4,000. 112,000 — RUE BLOOMFIELD, 3 flats de 8 appartements, comptant \$3,500. Balance 6 pour cent. 14,500 — RUE PLESSIS, près Ontario, 8 logements, 1 boulangerie, revendu \$1,332. Comptant \$5,500. Balance 6 pour cent. 15,500 — DORION, près Laurier, 10 logements et magasin, 80 x 75. Revendu \$1,100. Comptant \$7,000. 88,000 — RUE ROYER, 5 logements, comptant \$1,472. Echangé pour terrain. 84,000 — RUE BREBOUT, 31 logements, revendu \$722. 33,800 — RUE ST-ANDRÉ, \$700 comptant, revendu \$80. 550,000 — LAURIER, 30 logements, 1 magasin, revendu \$25,000. Balance 6 pour cent. 85,000 — HOMMES D'AFFAIRES 11 logements, 9 magasins, 21,000. Revendu \$56,000. Comptant \$25,000. Balance 6 pour cent. 10,000 — SAULT-À-L'ÉCLAIR, magnifique cottage, Bois-de-Orléans, près de l'église, tout fini en bois franc, 11 appartements modernes, terrains 75 x 98. Comptant, \$2,500. 101,818 — autres baux modernes, terrains 50 x 100, comptant, \$800 au montant; aussi terrain à très bon marché St-Denis. Outillage et un peu de mobilier. Brûlé à prompt acheteur. 85,500 — LAURIER, 30 logements, revendu \$2,500. Revendu \$3,222. 58,800 — CHATEAUGAY, 3 logements, revendu \$2,500. Revendu \$3,222. 101,000 — DORION, 6 logements, comptant \$2,500. Revendu \$3,222. 101,000 — ST-HUBERT, près Laurier, revendu \$781. Comptant \$4,000. 112,000 — RUE BLOOMFIELD, 3 flats de 8 appartements, comptant \$3,500. Balance 6 pour cent. 14,500 — RUE PLESSIS, près Ontario, 8 logements, 1 boulangerie, revendu \$1,332. Comptant \$5,500. Balance 6 pour cent. 15,500 — DORION, près Laurier, 10 logements et magasin, 80 x 75. Revendu \$1,100. Comptant \$7,000. 88,000 — RUE ROYER, 5 logements, comptant \$1,472. Echangé pour terrain. 84,000 — RUE BREBOUT, 31 logements, revendu \$722. 33,800 — RUE ST-ANDRÉ, \$700 comptant, revendu \$80. 550,000 — LAURIER, 30 logements, 1 magasin, revendu \$25,000. Balance 6 pour cent. 85,000 — HOMMES D'AFFAIRES 11 logements, 9 magasins, 21,000. Revendu \$56,000. Comptant \$25,000. Balance 6 pour cent. 10,000 — SAULT-À-L'ÉCLAIR, magnifique cottage, Bois-de-Orléans, près de l'église, tout fini en bois franc, 11 appartements modernes, terrains 75 x 98. Comptant, \$2,500. 101,818 — autres baux modernes, terrains 50 x 100, comptant, \$800 au montant; aussi terrain à très bon marché St-Denis. Outillage et un peu de mobilier. Brûlé à prompt acheteur. 85,500 — LAURIER, 30 logements, revendu \$2,500. Revendu \$3,222. 58,800 — CHATEAUGAY, 3 logements, revendu \$2,500. Revendu \$3,222. 101,000 — DORION, 6 logements, comptant \$2,500. Revendu \$3,222. 101,000 — ST-HUBERT, près Laurier, revendu \$781. Comptant \$4,000. 112,000 — RUE BLOOMFIELD, 3 flats de 8 appartements, comptant \$3,500. Balance 6 pour cent. 14,500 — RUE PLESSIS, près Ontario, 8 logements, 1 boulangerie, revendu \$1,332. Comptant \$5,500. Balance 6 pour cent. 15,500 — DORION, près Laurier, 10 logements et magasin, 80 x 75. Revendu \$1,100. Comptant \$7,000. 88,000 — RUE ROYER, 5 logements, comptant \$1,472. Echangé pour terrain. 84,000 — RUE BREBOUT, 31 logements, revendu \$722. 33,800 — RUE ST-ANDRÉ, \$700 comptant, revendu \$80. 550,000 — LAURIER, 30 logements, 1 magasin, revendu \$25,000. Balance 6 pour cent. 85,000 — HOMMES D'AFFAIRES 11 logements, 9 magasins, 21,000. Revendu \$56,000. Comptant \$25,000. Balance 6 pour cent. 10,000 — SAULT-À-L'ÉCLAIR, magnifique cottage, Bois-de-Orléans, près de l'église, tout fini en bois franc, 11 appartements modernes, terrains 75 x 98. Comptant, \$2,500. 101,818 — autres baux modernes, terrains 50 x 100, comptant, \$800 au montant; aussi terrain à très bon marché St-Denis. Outillage et un peu de mobilier. Brûlé à prompt acheteur. 85,500 — LAURIER, 30 logements, revendu \$2,500. Revendu \$3,222. 58,800 — CHATEAUGAY, 3 logements, revendu \$2,500. Revendu \$3,222. 101,000 — DORION, 6 logements, comptant \$2,500. Revendu \$3,222. 101,000 — ST-HUBERT, près Laurier, revendu \$781. Comptant \$4,000. 112,000 — RUE BLOOMFIELD, 3 flats de 8 appartements, comptant \$3,500. Balance 6 pour cent. 14,500 — RUE PLESSIS, près Ontario, 8 logements, 1 boulangerie, revendu \$1,332. Comptant \$5,500. Balance 6 pour cent. 15,500 — DORION, près Laurier, 10 logements et magasin, 80 x 75. Revendu \$1,100. Comptant \$7,000. 88,000 — RUE ROYER, 5 logements, comptant \$1,472. Echangé pour terrain. 84,000 — RUE BREBOUT, 31 logements, revendu \$722. 33,800 — RUE ST-ANDRÉ, \$700 comptant, revendu \$80. 550,000 — LAURIER, 30 logements, 1 magasin, revendu \$25,000. Balance 6 pour cent. 85,000 — HOMMES D'AFFAIRES 11 logements, 9 magasins, 21,000. Revendu \$56,000. Comptant \$25,000. Balance 6 pour cent. 10,000 — SAULT-À-L'ÉCLAIR, magnifique cottage, Bois-de-Orléans, près de l'église, tout fini en bois franc, 11 appartements modernes, terrains 75 x 98. Comptant, \$2,500. 101,818 — autres baux modernes, terrains 50 x 100, comptant, \$800 au montant; aussi terrain à très bon marché St-Denis. Outillage et un peu de mobilier. Brûlé à prompt acheteur. 85,500 — LAURIER, 30 logements, revendu \$2,500. Revendu \$3,222. 58,800 — CHATEAUGAY, 3 logements, revendu \$2,500. Revendu \$3,222. 101,000 — DORION, 6 logements, comptant \$2,500. Revendu \$3,222. 101,000 — ST-HUBERT, près Laurier, revendu \$781. Comptant \$4,000. 112,000 — RUE BLOOMFIELD, 3 flats de 8 appartements, comptant \$3,500. Balance 6 pour cent. 14,500 — RUE PLESSIS, près Ontario, 8 logements, 1 boulangerie, revendu \$1,332. Comptant \$5,500. Balance 6 pour cent. 15,500 — DORION, près Laurier, 10 logements et magasin, 80 x 75. Revendu \$1,100. Comptant \$7,000. 88,000 — RUE ROYER, 5 logements, comptant \$1,472. Echangé pour terrain. 84,000 — RUE BREBOUT, 31 logements, revendu \$722. 33,800 — RUE ST-ANDRÉ, \$700 comptant, revendu \$80. 550,000 — LAURIER, 30 logements, 1 magasin, revendu \$25,000. Balance 6 pour cent. 85,000 — HOMMES D'AFFAIRES 11 logements, 9 magasins, 21,000. Revendu \$56,000. Comptant \$25,000. Balance 6 pour cent. 10,000 — SAULT-À-L'ÉCLAIR, magnifique cottage, Bois-de-Orléans, près de l'église, tout fini en bois franc, 11 appartements modernes, terrains 75 x 98. Comptant, \$2,500. 101,818 — autres baux modernes, terrains 50 x 100, comptant, \$800 au montant; aussi terrain à très bon marché St-Denis. Outillage et un peu de mobilier. Brûlé à prompt acheteur. 85,500 — LAURIER, 30 logements, revendu \$2,500. Revendu \$3,222. 58,800 — CHATEAUGAY, 3 logements, revendu \$2,500. Revendu \$3,222. 101,000 — DORION, 6 logements, comptant \$2,500. Revendu \$3,222. 101,000 — ST-HUBERT, près Laurier, revendu \$781. Comptant \$4,000. 112,000 — RUE BLOOMFIELD, 3 flats de 8 appartements, comptant \$3,500. Balance 6 pour cent. 14,500 — RUE PLESSIS, près Ontario, 8 logements, 1 boulangerie, revendu \$1,332. Comptant \$5,500. Balance 6 pour cent. 15,500 — DORION, près Laurier, 10 logements et magasin, 80 x 75. Revendu \$1,100. Comptant \$7,000. 88,000 — RUE ROYER, 5 logements, comptant \$1,472. Echangé pour terrain. 84,000 — RUE BREBOUT, 31 logements, revendu \$722. 33,800 — RUE ST-ANDRÉ, \$700 comptant, revendu \$80. 550,000 — LAURIER, 30 logements, 1 magasin, revendu \$25,000. Balance 6 pour cent. 85,000 — HOMMES D'AFFAIRES 11 logements, 9 magasins, 21,000. Revendu \$56,000. Comptant \$25,000. Balance 6 pour cent. 10,000 — SAULT-À-L'ÉCLAIR, magnifique cottage, Bois-de-Orléans, près de l'église, tout fini en bois franc, 11 appartements modernes, terrains 75 x 98. Comptant, \$2,500. 101,818 — autres baux modernes, terrains 50 x 100, comptant, \$800 au montant; aussi terrain à très bon marché St-Denis. Outillage et un peu de mobilier. Brûlé à prompt acheteur. 85,500 — LAURIER, 30 logements, revendu \$2,500. Revendu \$3,222. 58,800 — CHATEAUGAY, 3 logements, revendu \$2,500. Revendu \$3,222. 101,000 — DORION, 6 logements, comptant \$2,500. Revendu \$3,222. 101,000 — ST-HUBERT, près Laurier, revendu \$781. Comptant \$4,000. 112,000 — RUE BLOOMFIELD, 3 flats de 8 appartements, comptant \$3,500. Balance 6 pour cent. 14,500 — RUE PLESSIS, près Ontario, 8 logements, 1 boulangerie, revendu \$1,332. Comptant \$5,500. Balance 6 pour cent. 15,500 — DORION, près Laurier, 10 logements et magasin, 80 x 75. Revendu \$1,100. Comptant \$7,000. 88,000 — RUE ROYER, 5 logements, comptant \$1,472. Echangé pour terrain. 84,000 — RUE BREBOUT, 31 logements, revendu \$722. 33,800 — RUE ST-ANDRÉ, \$700 comptant, revendu \$80. 550,000 — LAURIER, 30 logements, 1 magasin, revendu \$25,000. Balance 6 pour cent. 85,000 — HOMMES D'AFFAIRES 11 logements, 9 magasins, 21,000. Revendu \$56,000. Comptant \$25,000. Balance 6 pour cent. 10,000 — SAULT-À-L'ÉCLAIR, magnifique cottage, Bois-de-Orléans, près de l'église, tout fini en bois franc, 11 appartements modernes, terrains 75 x 98. Comptant, \$2,500. 101,818 — autres baux modernes, terrains 50 x 100, comptant, \$800 au montant; aussi terrain à très bon marché St-Denis. Outillage et un peu de mobilier. Brûlé à prompt acheteur. 85,500 — LAURIER, 30 logements, revendu \$2,500. Revendu \$3,222. 58,800 — CHATEAUGAY, 3 logements, revendu \$2,500. Revendu \$3,222. 101,000 — DORION, 6 logements, comptant \$2,500. Revendu \$3,222. 101,000 — ST-HUBERT, près Laurier, revendu \$781. Comptant \$4,000. 112,000 — RUE BLOOMFIELD, 3 flats de 8 appartements, comptant \$3,500. Balance 6 pour cent. 14,500 — RUE PLESSIS, près Ontario, 8 logements, 1 boulangerie, revendu \$1,332. Comptant \$5,500. Balance 6 pour cent. 15,500 — DORION, près Laurier, 10 logements et magasin, 80 x 75. Revendu \$1,100. Comptant \$7,000. 88,000 — RUE ROYER, 5 logements, comptant \$1,472. Echangé pour terrain. 84,000 — RUE BREBOUT, 31 logements, revendu \$722. 33,800 — RUE ST-ANDRÉ, \$700 comptant, revendu \$80. 550,000 — LAURIER, 30 logements, 1 magasin, revendu \$25,000. Balance 6 pour cent. 85,000 — HOMMES D'AFFAIRES 11 logements, 9 magasins, 21,000. Revendu \$56,000. Comptant \$25,000. Balance 6 pour cent. 10,000 — SAULT-À-L'ÉCLAIR, magnifique cottage, Bois-de-Orléans, près de l'église, tout fini en bois franc, 11 appartements modernes, terrains 75 x 98. Comptant, \$2,500. 101,818 — autres baux modernes, terrains 50 x 100, comptant, \$800 au montant; aussi terrain à très bon marché St-Denis. Outillage et un peu de mobilier. Brûlé à prompt acheteur. 85,500 — LAURIER, 30 logements, revendu \$2,500. Revendu \$3,222. 58,800 — CHATEAUGAY, 3 logements, revendu \$2,500. Revendu \$3,222. 101,000 — DORION, 6 logements, comptant \$2,500. Revendu \$3,222. 101,000 — ST-HUBERT, près Laurier, revendu \$781. Comptant \$4,000. 112,000 — RUE BLOOMFIELD, 3 flats de 8 appartements, comptant \$3,500. Balance 6 pour cent. 14,500 — RUE PLESSIS, près Ontario, 8 logements, 1 boulangerie, revendu \$1,332. Comptant \$5,500. Balance 6 pour cent. 15,500 — DORION, près Laurier, 10 logements et magasin, 80 x 75. Revendu \$1,100. Comptant \$7,000. 88,000 — RUE ROYER, 5 logements, comptant \$1,472. Echangé pour terrain. 84,000 — RUE BREBOUT, 31 logements, revendu \$722. 33,800 — RUE ST-ANDRÉ, \$700 comptant, revendu \$80. 550,000 — LAURIER, 30 logements, 1 magasin, revendu \$25,000. Balance 6 pour cent. 85,000 — HOMMES D'AFFAIRES 11 logements, 9 magasins, 21,000. Revendu \$56,000. Comptant \$25,000. Balance 6 pour cent. 10,000 — SAULT-À-L'ÉCLAIR, magnifique cottage, Bois-de-Orléans, près de l'église, tout fini en bois franc, 11 appartements modernes, terrains 75 x 98. Comptant, \$2,500. 101,818 — autres baux modernes, terrains 50 x 100, comptant, \$800 au montant; aussi terrain à très bon marché St-Denis. Outillage et un peu de mobilier. Brûlé à prompt acheteur. 85,500 — LAURIER, 30 logements, revendu \$2,500. Revendu \$3,222. 58,800 — CHATEAUGAY, 3 logements, revendu \$2,500. Rev

LA VIE SPORTIVE

Montréal 6 ; Providence 2

LES ROYAUX DEBUTENT PAR UNE VICTOIRE. — RESULTAT DES AUTRES PARTIES.

Providence, 17. — Les Royaux ont eu facilement raison des Providence dans la partie d'ouverture de ce jour. Le résultat fut de 6 à 2.

Le jeu fut loin d'être brillant, Mattern, le pitcher des visiteurs étant le plus en évidence. Bailey manqua de contrôle et ses passes, entraînées des hits des Montréal, furent la cause principale de la défaite du club local.

PROVIDENCE

McDemott, r.f.	5	0	1	0	0
Bluz, 3b.	4	0	2	1	3
Shean, 2b.	4	0	4	2	0
McIntyre	4	1	2	3	0
Onslow, 1b.	4	0	2	10	2
Bauman, cf.	4	0	1	3	0
O'Mara, s.s.	4	0	0	0	1
Kocher, c.	4	1	1	3	2
Bailey, p.	4	0	2	1	5

MONTREAL

Gilhooley, 1.f.	5	1	2	0	0
Esmond, s.s.	4	0	2	5	2
Yeager, 3b.	5	1	2	4	0
Allen, r.f.	4	1	1	1	0
Miller, 1b.	3	1	0	9	0
Cunningham	2	3	1	0	3
Demmitt, cf.	3	1	0	2	0
Burns, c.	4	0	3	0	0
Mattern, p.	4	0	4	0	0

Sommaire: — Montréal, 6 à 2 Providence. Buts volés, Gilhooley, Demmitt, Sacrifices, Double-Jeu, Cunningham à Esmond à Miller, Struck out, Bailey, 3, Mattern, 2, Buts sur balles, Bailey, 5, Mattern, 2, Wild pitch, Mattern. Premier but sur erreur, Providence, 2, Montréal, 5. Laissez sur les buts, Providence, 1. Impres: Carpenter et O'Toole. A Jersey City: —

R. H. E. Buffalo . . . 010000000—1 3 0 Jersey City . . . 000000000—0 3 0 Batteries: Fullenwider, et Gowdy; McHale et Wells. A Newark: —

R. H. E. Newark . . . 100100100—3 8 0 Toronto . . . 000100000—1 61 0 Batteries: Aichison et Meyers; Maxwell et Bemis. A Rochester: —

R. H. E. Baltimore . . . 000000200—2 7 1 Rochester . . . 010100402—8 12 0 Batteries: Smith, Shawker et Egan; Quinn et Blair.

Ligues majeures

LIGUE NATIONALE

Cincinnati	3	9	1
Pittsburg	3	8	2
Suggs, Works et Clarke; Adams et Gilsop.			
New-York	3	5	3
Boston	2	9	3
Mathewson et Wilcox; Perdue, James et Rariden, Devogt.			
Chicago	7	10	2
St-Louis	3	3	3
Cheney et Bresnahan; Griner et Wingo.			

POSITION DES CLUBS

Brooklyn	2	1	666
Chicago	3	2	600
Pittsburg	3	2	690
St-Louis	2	2	500
Philadelphie	1	1	500
Boston	1	1	500
New-York	1	2	333
Cincinnati	1	3	250

LIGUE AMERICAINE

Washington	9	11	0
New-York	3	4	5
Groom et Henry, Ainsmith; McConnell, Schulz et Sweeney.			
Boston	5	7	0
Philadelphia	12	3	3
R. Collins, O'Brien et Carrigan; Bender, Bush et Thomas.			
St-Louis	7	4	7
Détroit	4	6	2
Levenson Stone et Agnew; Hall, et Stange.			
Cleveland	1	3	5
Chicago	2	3	1
Mitchell, Kahler et Land, O'Neill; Scott et Schalk.			

POSITION DES CLUBS

Philadelphia	3	0	1000
Washington	2	0	1000
Chicago	5	2	714
Cleveland	3	3	500
St-Louis	3	4	428
Détroit	2	4	333
New-York	1	3	250
Boston	1	4	200

"Le Mascotte" fête son Président

Le club de crose Mascotte qui marche toujours de l'avant et qui néglige rien pour prouver à ses officiers toute la marque de gratitude qui leur est due pour le travail infatigable de chacun d'eux particulièrement du président.

Dimanche dernier, on célébrait les noces d'argent de M. et Mme Francis Clément, président du club Mascotte, chez M. et Mme Fortier, et où étaient réunis un grand nombre de parents et d'amis. Une adresse fut lu par M. N. Oulmet aux héros de la fête et on leur présenta de jolis cadeaux. M. F. Clément remercia en termes émus.

Parmi les nombreux invités on remarquait M. et Mme Fortier, M. et Mme Desrosiers, M. et Mme Mooney, M. et Mme Narbonne Oulmet, gérant du club de crose Mascotte; M. R. Maisonneuve, secrétaire du club Mascotte et Mlle Laura Bêlec, M. et Mme I. Bilodeau, M. A. Guimond, vice-président du club Mascotte et Mlle Robitard; M. et Mme Boulé, M. Armand Clément, et Mlle Alice Lacroix; M. et Mme O. Lacroix, M. J. Lachance, M. O. Vella, Lacroix, Mlle Maquet, M. R. Oulmet et Mlle Aurora Lacroix, M. Albert Clément et Mlle Florence Noël, Mme Chartier, M. E. Delorme, directeur du club Mascotte, M. Eug. Oulmet, A. Payette, P. Thorn, etc.

A NOS AMIS

Le "Devoir" est utilisé pour faire des impressions dans tous les genres. Ouvrage d'art.

La chorale Saint-Louis de France

Ce que veut Con Jones

LA SPECULATION SUR LES JOUEURS.—LA COMMISSION NATIONALE.—LE CLUB VICTORIA.

Toronto, 18. — Con Jones et son ami Lionel Yorks sont arrivés aujourd'hui de New-York et ont assisté à l'assemblée de la D. L. A., qui a été tenue à l'hôtel Prince George. Les journalistes locaux les ont interviewés aujourd'hui et voici comment Con Jones s'est exprimé:

Ce qu'il désire: — Le mandat de Vancouver n'a pas caché que l'entente entre l'Est et l'Ouest n'est qu'une demi-mesure qui devra être complétée par une Commission Nationale de Crose. C'est, d'après le mandat de l'Ouest, le seul moyen de sauvegarder le jeu de crose professionnel.

Le second désir de M. Jones est qu'un système uniforme de règlements soit adopté par tout le pays. Ces règlements du jeu devront être applicables aux clubs amateurs.

La limite de salaire: — Con Jones n'est pas en faveur de fixer le salaire d'un joueur à une certaine limite, mais il désire que les clubs s'entendent pour ne pas faire la hausse sur un équipier qui refuse des offres raisonnables.

Marshall et Gibbons: — Le mandat de Vancouver est d'opinion que ces deux joueurs préféreraient jouer dans l'Ouest cette année si M. R. J. Fleming leur donnait leur congé, ce qu'il est fort douteux.

Ceux qu'il veut engager: — D'après son entente avec les clubs de l'Est, il ne pourra retirer les services d'aucun joueur qui ait actuellement partie d'une des équipes du Big Four. Il échangera tout probablement Mc Dougall et McGregor pour des équipiers qui figurant l'an dernier sur l'équipe des Indiens.

Le club Victoria: — Le club Victoria sera organisé, a déclaré Jones, si le recrutement de joueurs capables de bien figurer peut-être effectué. Sinon, ce sera partie remise à l'an prochain. Dans l'entre-temps, il donnera le goût du jeu de crose aux gens de Victoria en y organisant trois tournois entre les Vancouver et les New-Westminster. Avant de quitter les journalistes, Jones a déclaré qu'il ne s'était fait l'agent d'aucun club pour décider Donibue à faire faux bond au club Toronto.

La ligue Maisonneuve

ELECTION DU BUREAU POUR L'ANNEE COURANTE

L'assemblée annuelle de la ligue de baseball Maisonneuve a eu lieu dimanche dernier chez l'ex-président Raymond LaHaye, 93 Ste-Catherine, Viauville.

Après un exposé du travail fait pendant la dernière saison, l'ex-président expliqua aux délégués les projets qui seront mis à exécution au cours de la saison 1913.

L'assemblée les accepta à l'unanimité. Il a été décidé de faire construire des estrades de quatre ou cinq degrés et pouvant contenir deux à trois mille personnes assises.

Les clubs La Casquette et Maisonneuve ont été admis dans la ligue. Ces deux clubs étaient fort connus dans leurs quartiers respectifs. Nul doute que leur présence dans la ligue créera une bonne impression chez le public amateur de baseball.

L'élection des officiers donne le résultat suivant: — Président, M. Lorenzo Prince, de la "Presse".

Premier vice-président, M. Raphaël Guimet, "La Patrie". Deuxième vice-président, X. E. Narbonne, "Le Devoir".

Secrétaire-trésorier, H. Roy, LaHaye. Le comité de direction sera choisi dimanche prochain, alors que la ligue tiendra sa prochaine assemblée. Cette réunion aura lieu dans le local de l'Association La Casquette, à 2:30 p.m.

Les clubs étaient représentés comme suit: Viauville — Philippe Malo, Triollet et Violette et Lafore, Maisonneuve — M. Lucas et Dugrenier.

La Casquette — M. Dupras et St-Pierre. Royal — Zotique Lasalle et Ernest Dupras.

Il y aura une assemblée de la ligue dimanche prochain dans le local de l'Association La Casquette. Les clubs Viauville et J. O. Gagnon sont priés de se faire représenter.

Courses à Jamestown

LES FAVORIS SONT AUX HONNEURS HIER APRES-MIDI

Norfolk, Va., 18. — Des courses intéressantes ont eu lieu hier après-midi sur la piste locale. En voici les résultats: 3ème course: \$300, chevaux de 3 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs: 1er, York Lad, 108, Nathan, 7 à 5, 3 à 5, 1 à 5; 2e, Touch-Me, 109, Ferguson, 50 à 1, 12 à 1, 5 à 1; 3e, Robia Granada, 99, McDonald, 15 à 1, 5 à 1, 3 à 2; Temps: 1:15. Gagnon, Geo. S. Davis, Jack Nunnally, Harcourt, Sillic, ont aussi couru.

2ème course: \$300, chevaux de 3 ans et plus, à réclamer, 1 mille: 1er, Théo, Clook, 110, Ward, 5 à 2, 7 au pair, 2 à 5; 2e, New-Haven, 110, Corty, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3e, Ethel LeBrune, 102, Robbins, 6 à 1, 2 à 1, au pair; Temps: 1:15.3-5. Harcourt, Queen Bee, Bavelz Lutz, Portarlington ont aussi couru.

DANS LE Monde Ouvrier

LES QUESTIONS MUNICIPALES

Décidément, les ouvriers prennent goût à la discussion des questions d'intérêt municipal. Ils viennent de fonder, dans le quartier Est, une nouvelle association qui n'aura pour but que la discussion sur le terrain de la politique municipale, et qui portera le nom de "Club Ouvrier Municipal Ste-Marie".

Hier, dans la salle Lemieux, au coin des rues Lafontaine et Iberville, une grande foule d'ouvriers se sont réunis dans l'intention de fonder ce club, et ils ont procédé sans délai, à l'élection du bureau exécutif permanent.

Les officiers élus furent les suivants: Président: M. Adjour Talbot; 1er vice-président: J. A. Narbonne; 2ème vice-président: L. P. Lamarre;

Secrétaire-archiviste: A. Girard; Secrétaire-trésorier: Ant. Bailliant. La cérémonie d'installation des officiers suivit la proclamation des résultats de l'élection, et des discours remarquables furent prononcés, à cette occasion par MM. Narbonne, Montmarquette, J. A. Guérin, J. Larose, Gédéon Martel et autres.

La prochaine assemblée de ce club a été fixée séance tenante au 6 mai prochain.

AU CONSEIL DES METIERS

Au Temple du Travail, hier soir, le Conseil des Métiers et du Travail a tenu sa séance régulière, sous la présidence de M. J. T. Foster.

Les délégués suivants furent admis à siéger: MM. J. E. Nadeau, David Giroux, M. Printemps, J. B. Delisle, G. Francoeur, A. Bernier, A. Charpen-tier, G. Woolmer, A. Riley, H. Hardeau et H. Woolmer, représentant l'Union des briquetiers; et M. Ch. Godin, représentant l'Union des ouvriers boulangers.

Sur le rapport présenté par le comité exécutif, l'assemblée a décidé de voter une somme de \$50 pour subventionner les dépenses de la convention générale des corrommés, qui se tiendra à Montréal, en juin prochain.

Une lettre a été reçue du ministre de l'Intérieur et du Revenu, l'honorable Nantel, en réponse à une plainte du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal touchant le défaut de réglementation de la vente de la cocaïne au public. Le ministre fait connaître que des règlements sévères sont aujourd'hui en vigueur pour détruire et faire disparaître tous les abus.

Sur la proposition de M. Joseph Ainey, commissaire de la cité, le Conseil des Métiers et du Travail a décidé de s'affilier à l'Association dite: Planning and Housing Association of Montréal, et de se faire représenter aux séances par un délégué. Cette association a pour but d'aider les autorités municipales à améliorer les plans et tracés, pour les rues et pour les maisons dans l'île de Montréal. M. Joseph Ainey a été nommé délégué du conseil, à cette association.

Les délégués des mouleurs se sont plaints assez amèrement, que les autorités municipales ne donnaient pas la préférence des plus marquées pour les commandes de l'Administration, aux fondries qui n'emploient que des unionistes à Montréal. Ils ont réclamé une protection plus grande pour l'industrie locale.

M. Joseph Saint-Hilaire, secrétaire du comité de la Fête du Travail, dans un rapport verbal, fait connaître que la démonstration habituelle aura lieu le premier lundi de septembre. Il invita les délégués à prévenir toutes les unions ouvrières à se préparer de leur mieux dès maintenant à cette grande et pacifique manifestation. Le parcours que suivra la procession n'a pas encore été fixé.

LA GREVE DES PEINTRES

La grève partielle des peintres semble pratiquement terminée. D'après le rapport des officiers de l'Union, réunis ce matin, au Temple du Travail, à peine une trentaine de peintres sont encore sans ouvrage.

Cependant, un fait inattendu s'est produit hier. Un certain nombre de non-unionistes, à qui leurs patrons ont refusé le salaire minimum de 35 cents, réclamé par les unionistes, se sont rendus au Temple du Travail, et ont manifesté le désir de se joindre aux grévistes, à condition que l'Union soutienne leurs revendications auprès des patrons.

REUNIONS POUR CE SOIR

Se vendredi du mois: AU TEMPLE DU TRAVAIL: — Union des briquetiers. — Union des plâtriers. — Union des charpentiers de navires. — Union des travailleurs en ciment. A LA SALLE DIONNE: — Union des tailleurs de cuir. — Union des forgerons et aides-forgerons.

A LA SALLE MOZART:

— Union des travailleurs de l'industrie du cuir du Canada.

A LA SALLE DES ARTISANS:

— Union des rembourreurs de tapis.

DEMANDE NOS PRIX POUR TOUS VOS TRAVAUX

si vous voulez avoir un ouvrage soigné et bien fait, demandez au "DEVCOIR" 71a ST-JACQUES Tél. Main 7451

La chorale Saint-Louis de France

LE MONUMENT NATIONAL S'EST REMPLI HIER SOIR D'UNE FOULE QUI A VIGOREUSEMENT APPLAUDI LES INTERPRETES DU "PARADIS PERDU" DE M. THEODORE DUBOIS.

LES QUESTIONS MUNICIPALES

La Chorale Saint-Louis de France a donné "Le Paradis Perdu", hier soir, devant un auditoire très nombreux qui a vigoureusement applaudi l'oeuvre et les interprètes.

Les solistes, tous membres de la chorale, à l'exception de Mme Plamondon-Michet, qui chantait le rôle d'Eve et de Mlle P. Poirier, qui chanta celui de l'Archange, se sont acquittés de leur part, les uns d'une façon véritablement artistique, les autres d'une manière satisfaisante.

Il faut mettre hors-pair Mme Plamondon-Michet qui fut une Eve délicieuse, quoique par moments elle s'occupait avec un petit air de discrétion, et M. Paul G. Oulmet, dont le Satan fut remarquable de puissance, de sarcasme et d'insinuante provocation. M. J. E. Monday a vaillamment chanté le rôle d'Adam et Mlle Poirier a fait admirer ses belles notes de mezzo dans celui de l'Archange.

Le trio des démons manquant d'homogénéité, le tempo étant étonné par un toryton qui prenait tout le premier plan.

M. Edouard Labelle a chanté le rôle du Fils sous l'empire d'un trac visible qui l'a empêché de donner les moyens qu'il possédait certainement.

Les chœurs ont superbement chanté avec une bonne qualité de voix, pure chez les soprano, mais quelquefois trop puissants chez les ténors. Le double chœur de la révolte, quoique chanté dans un mouvement beaucoup trop lent et trop uniforme a donné l'impression de la chorale l'occasion de montrer les qualités pour quoi on les aime à Saint-Louis de France: l'ensemble, la justesse, la puissance. Les soprano se sont distingués et le chœur d'Anges qui ouvre la IIIe partie a été par eux exquisement chanté.

L'orchestre a été le point faible de la soirée, mais il ne pouvait en être autrement. Joant, non pas l'instrumentation de l'auteur, mais une orchestration mal faite d'après la partition du piano, sur des copies dont les nombreuses fautes n'avaient pas été toutes corrigées, il se trouvait dans une position d'infériorité dont il ne pouvait sortir malgré les répétitions. C'est regrettable, mais les instrumentistes n'y pouvaient rien. Les fautes qui en sont résultées ont heureusement été masquées par l'ensemble, les parties purement symphoniques étant assez rares.

Pris dans son ensemble, le concert a été des plus satisfaisants, les quelques points faibles que nous signalons étant amplement compensés par les qualités solides et la valeur vocale de la chorale et des solistes.

L'auditoire a tenu compte de celles-ci plutôt que de celles-là, comme il l'a montré par ses applaudissements. M. Alex. Clerk, dont le concert célébrant le vingt-cinquième anniversaire de carrière directoriale, mérite des félicitations pour la façon dont il a préparé ses chœurs. La Chorale a donné l'exemple d'une initiative qui est d'autant plus méritoire que le travail qui lui a imposé son directeur s'est fait en plus de celui à qui l'obligeaient ses fonctions à l'église.

Monsieur l'Archevêque de Montréal et M. le curé de Saint-Louis de France assistaient au concert, ainsi que plusieurs membres du clergé et l'élite de la société montréalaise.

Fréd. PELLETIER.

A. A. A. Saint-Louis

Comme nous l'annoncions hier l'Association A.A. St-Louis, occupera son nouveau local le 1er mai prochain, situé au No. 1602 Saint-Laurent entre Mont-Royal et Villeneuve.

Cette jeune association fondée depuis à peine 17 mois compte actuellement 150 membres actifs et occupera un magnifique local où 3 allées de quilles seront installées, des tables de Pool seront ajoutées et y aura aussi bibliothèque, gymnase, douches, etc.

Tous les jours de nouveaux membres viennent grossir le contingent actuel. Pour l'ouverture des nouvelles salles le comité de l'Association est en préparation un tournoi de billard, nous en reparlerons.

BASEBALL. — Le club de baseball de l'Association a eu ses élections dimanche dernier le 13 courant et a donné le résultat suivant: président, M. Louis Laverdure, vice-prés. M. Antonio Prévoist, secrétaire, M. Joseph Laverdure, gérant, M. Hubert Délorne, capitaine, M. Léo Ste-Marie. Dans quelques jours nous donnerons la liste des joueurs qui figurent sur la première équipe.

La deuxième équipe qui représentera l'Association dans la Ligue Fédérale est presque au complet. Dimanche le 20, aux 10 heures a.m. pratique des deux équipes sur la Ferme Fletcher.

LA CROSSE. — Dimanche à 10 h. a.m. assemblée de la section de la crose. Les joueurs qui désiraient faire partie de l'équipe pourront s'adresser à M. Joseph Maltais gérant, 1744 St-Laurent, salles de l'association.

EUCHRE-DANSE de l'A.A.A. Saint-Louis. — Le 6ème euchre-danse mensuel de l'A.A.A. St-Louis aura lieu le 24 avril prochain à la salle Mont-Royal 817 Mont-Royal près Fabre. Comme c'est le dernier euchre que l'association organise au prix si minime de 25 cents du billet, les membres du comité n'épargneront rien pour faire de cette soirée une 2ème course de 300, chevaux de 3 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs: 1er, Théo, Clook, 110, Ward, 5 à 2, 7 au pair, 2 à 5; 2e, New-Haven, 110, Corty, 7 à 1, 5 à 2, au pair; 3e, Ethel LeBrune, 102, Robbins, 6 à 1, 2 à 1, au pair; Temps: 1:15.3-5. Harcourt, Queen Bee, Bavelz Lutz, Portarlington ont aussi couru.

3ème course: \$300, chevaux de 3 ans et plus, à réclamer, 1 mille 70 verges: 1er, Fairy Godmother, 94, Montour, 6 à 1, 2 à 1, au pair; 2e, Shorty Northcut, 107, Robbins, 6 à 1, 2 à 1, au pair; 3e, Cynosure, 102, McDonald, 8 à 1, 3 à 1, 8 à 5; 4e, W.A. 1, 3 à 2; Temps: 1:15. Gagnon, Geo. S. Davis, Jack Nunnally, Harcourt, Sillic, ont aussi couru.

4ème course: \$400, chevaux de 3 ans et plus, à réclamer, 1 mille: 1er, Hoffman, 104, Robbins, 3 à 1, au pair, 1 à 2; 2e, Troy-Weight, 102, Wolf, 6 à 1, 2 à 1, au pair; 3e, Eloro, 106, Fairbrother, 5 à 1, au pair, 2 à 5; Temps: 1:41. Excubitor, Wood Craft, Col Cook, ont aussi couru.

5ème course: \$400, chevaux de 3 ans et plus, à réclamer, 1 mille 70 verges: 1er, Fairy Godmother, 94, Montour, 6 à 1, 2 à 1, au pair; 2e, Shorty Northcut, 107, Robbins, 6 à 1, 2 à 1, au pair; 3e, Cynosure, 102, McDonald, 8 à 1, 3 à 1, 8 à 5; 4e, W.A. 1, 3 à 2; Temps: 1:15. Gagnon, Geo. S. Davis, Jack Nunnally, Harcourt, Sillic, ont aussi couru.



Dernier Appel aux Abonnés du Téléphone!

Si vous déménagez le 1er Mai et que vous ne nous ayez pas encore notifiés de déménager votre téléphone, veuillez le faire immédiatement. Vous vous éviterez des ennuis à vous-même, et vous nous aiderez en agissant promptement.

La Compagnie Canadienne du Téléphone Bell

R. F. JONES, Gérant.

Ecole de Pharmacie Laval

Résultat des examens, année académique 1912-13:

Noms des candidats qui ont passé l'examen dans les matières ci-après nommées: Par ordre de mérite.

En sciences Médico-Pharmacologiques. — Cours Primaire: Emile Codere, Alfred Laurence, Tim. Chamberland, Lucien Fortin, Armand A. Montpatit, Yves Radenen, Marcelin Lacomte, Roger Huot, J.-Hosario Guay, Lucien-Pierre Girard, Emile Granger.

Cours final: Damien Paré, Roger Huot, Louis-Roméo Gignac, Lucien Fortin, Joseph-Arthur Désilets, J. R. A. Cofsky.

En Sciences Physico-Chimiques. — Cours primaire: Emile Bédard, Roger Huot, Alfred Laurence, Lomès C. Joubert, Louis Robert, Lucien Fortin.

Cours final: Marius Létourneau et Oscar Landry (ex aequo), Yves Radenen, Jos.-Henri Robert, Roger Huot, L. Fortin, Géd. Paquin.

En Botanique: Damien Paré, Lucien Fortin, Honorius Lavoie, Joseph A. Desilets, Marius Létourneau, Roger Huot, Jos.-Henri Robert.

Travaux pratiques de Pharmacie: Yves Radenen, Louis-Aldric Cyr, J. A. Désilets, Géd. Paquin.

Travaux de Chimie Analytique: Yves Radenen, Marius Létourneau, Damien Paré, Lucien Fortin, Jos.-Henri Robert.

Prix. — Une bourse de \$10 est offerte dans chaque classe à l'élève qui obtient à l'examen le plus grand nombre de points au-dessus de 70 p. c.

Elles ont été adjudicées comme suit: Emile Codere, Sciences médico-pharmacologiques, cours primaire. Damien Paré, Botanique, macologiques, cours final.

Marius Létourneau, Sciences physico-chimiques, cours final. Oscar Landry, Sciences physico-chimiques, cours final (ex aequo).

Damien Paré, Botanique. Yves Radenen, Travaux pratiques de pharmacie. Yves Radenen, Travaux de chimie analytique.

Grades Académiques. — Les Messieurs suivants obtiennent le diplôme de "bachelier en pharmacie": M. Marius Létourneau, Yves Radenen, Louis Aldric Cyr.

UNE IDEE DE LA MODE DU JOUR



BONNE FORME POUR VETEMENT DE TOILE

Cette jolie robe pour très bien être faite de toile ou d'autres tissus de fin solidaire qui sont en même temps frais et utiles pendant les temps chauds. On peut aussi utiliser avantageusement le coton et les tissus bruts et la sergé ou la flanelle souple.

POLITIQUE CANADIENNE

DE QUOI EMOUVOIR M. L'ESPERANCE

M. Armand Lavergne dénoncera publiquement le député de Montmagny et tous les "traîtres"

Québec, 18. — M. Armand Lavergne, en réponse à une lettre du maire et de certains conseillers de Saint-François de Montmagny...

Je me rappelle de m'être engagé à aller le défendre, s'il manquait à la première occasion favorable...

Je vous prie de croire, messieurs, à mes meilleurs sentiments. Armand LAVERGNE.

Une réclamation du Nouveau-Brunswick

Ottawa, 17. — M. J. K. Fleming, premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. W. C. Gruiner, procureur général...

Après la confédération, le gouvernement fédéral contrôla pendant 15 ans les pêcheries des eaux intérieures.

L'élargissement de Miller

Ottawa, 18. — On a fait depuis quelques semaines des efforts répétés pour obtenir l'élargissement de R. C. Miller...

Legislature prorogée

Saint-Jean, Terre-Neuve, 17. — La législature coloniale a été prorogée aujourd'hui, après une session de six semaines...

Touché par les larmes d'une mère

LE JUGE BAZIN REMET A MARDI PROCHAIN LE PRONONCEMENT DE SA SENTENCE DANS LE CAS DU JEUNE COLIN KILNER.

La Cour des Sessions a été témoin hier matin d'une scène impressionnante. Le juge Bazin venait de reconnaître la culpabilité de Colin Kilner...

Le "Times" de Londres devient journal à quatre sous

Londres, 17. — Le "London Times" annonce qu'à partir du 5 mai il se vendra 4 sous au lieu de 6 sous comme c'était le prix depuis 1861.

LAXATIFS NADRU-CO

sont entièrement différentes des autres, autant dans leur composition que dans leur effet. Complète évacuation, sans purgation, ni malaise.

Personnel

Mme F. A. Verrette, des Trois-Rivières est de passage chez sa sœur, Mme Dr A. S. Alain, 778 rue Saint-Gallier.

Le Empress of Asia du C.P.R.

Le public se rend compte rarement des profits qu'on retire d'un voyage autour du monde. C'est une éducation parce qu'il permet aux voyageurs de voir les places et de connaître les peuples dans leurs propres pays.

Role éducateur et social de l'art

Tel sera le sujet que traitera dimanche prochain, le 20 courant, à 2 heures 30 p.m., à l'Union Catholique, M. J. A. Beaulieu.

Le conférencier parlera aussi des musées populaires et des grands chefs-d'œuvre de l'art aux différents époques.

Cette conférence sera accompagnée de projections lumineuses. Le public est cordialement invité.

L'ELECTION GENERALE DANS L'ALBERTA

Le gouvernement Si-ton est maintenu au pouvoir mais avec une majorité sensiblement diminuée

RAPPORTS INCOMPLETS

Edmonton, 18. — A dix heures, les rapports complets des élections provinciales donnaient trente-et-un libéraux, dix-huit conservateurs et un libéral-indépendant élu ou probablement élu.

Voici le sommaire par comtés: Libéraux.—Acadia, Alexandria, Beaver River, Bow Valley, Comrose, Cardston, Claresholm, Cochrane, Coronation, Didsbury, Edmonton, (un siège), Gleichen, Grouard, Hand Hills, Lacombe, Leduc, Little Bow, Nanton, Olds, Pomoka, Redcliff, Sedgewick, Settler, Sturgeon, St-Albert, St-Paul, Taber, Vegreville, Vermilion, Victoria et Wetaskiwin. — Total: 31.

Libéral-indépendant: — Warner, Conservateurs: — Calgary (trois sièges), Edmonton, (1 siège), Edmonton-Sud, Edson, High River, Innisfail, Lethbridge, MacLeod, Medicine Hat, Okotoks, Pincher Creek, Red Deer, Rigston, Rocky Mountain, Stony Plain, Wainwright. — Total 18.

On ne croit pas cependant que le gouvernement relâche Miller avant qu'il déclare ce qu'il a fait des \$41,000. Cependant, Miller reste en prison, où il lit du matin au soir, recevant aux heures permises quelques visiteurs.

Le premier ministre a reçu plusieurs pétitions d'amis du prisonnier à Montréal lui demandant de se montrer clément.

On ne croit pas cependant que le gouvernement relâche Miller avant qu'il déclare ce qu'il a fait des \$41,000. Cependant, Miller reste en prison, où il lit du matin au soir, recevant aux heures permises quelques visiteurs.

Le gouvernement s'attend d'augmenter sa majorité par le résultat dans les comtés douteux et les deux élections de Peace River et d'Athabaska, qui auront lieu plus tard.

Si cette espérance se réalise, il aura une bonne majorité de gouvernement d'une vingtaine de voix.

Le gouvernement regrette beaucoup la défaite de M. Mitchell, et il est possible qu'on lui trouve un siège quelque part.

Edmonton, 18. — Les élections provinciales dans l'Alberta ont eu pour résultat le maintien du gouvernement Sifton au pouvoir par une grande majorité.

Dans un certain nombre de comtés les résultats sont douteux et les rapports complets peuvent amener des changements.

Le premier ministre Sifton prétend que le résultat final lui donnera quarante députés, tandis que M. Michener, chef de l'opposition, croit que le nombre des libéraux élus peut être réduit.

Les principales particularités de l'élection sont les faites suivantes: le premier ministre Sifton dans MacLeod, de M. G. R. Mitchell dans Medicine Hat, et probablement de M. Cross, procureur général. MM. Sifton et Cross ont été élus dans Vermilion et Edmonton, cependant, mais M. Mitchell a perdu son siège.

Les rapports d'hier soir montrent que George H. Smith, à la plus grande majorité de la province, 1,400; M. A. J. McLean, membre du cabinet, a environ 1,000 voix de majorité.

A. G. Mackay, ancien chef de l'opposition libérale à la législature d'Ontario, a fait une rude campagne. Les libéraux prétendent que 300 bulletins ont été écartés par les conservateurs et que quand ces bulletins auront été comptés, M. Mackay sera probablement élu au second siège d'Edmonton contre M. Ewing.

Les derniers rapports d'Edmonton sont: Cross, 5,163; Ewing, 4,971; Mackay, 4,804; Griesbach, 4,413.

Voici la liste des élus avec leurs majorités, s'il y a lieu: LIBERAUX Grouard. — J. L. Côté, 94; Sturgeon. — Hon. J. R. Boyle, 135; Beaver River.—Wilfrid Gariépy, majorité substantielle; Saint-Paul.—F. E. Lessard, 47; Alexandra.—V. C. Lyster, 10; 8 voix à venir; Vermilion.—Hon. A. L. Sifton, 150; Victoria.—Frank Walker, élu; Wetaskiwin.—Hon. C. W. Cross, 100; sur Ewing; Saint-Albert.—Lucien Boudreau, majorité substantielle; Little Bow.—McNaughton, élu; Lac Sainte-Anne.—Peter Gunn, 40; Leduc.—S. F. Tobin, 45; Wetaskiwin.—Charles Olin, 200; Ponoka.—Dr Campbell, élu; Camrose.—George P. Smith, 1,400; Sedgewick.—Hon. Charles Stewart, 400; Tribstone.—J. G. Turgeon, 11 de majorité, 24 voix à venir; Stettler.—R. L. Shaw, 30; Lacombe.—W. Puffer, 150; Acadia.—J. A. McCall, majorité substantielle; Bow Valley.—George Lane, majorité dans tous les polls; Carlston.—Martin Woolf, 41; 2 voix à venir; Claresholm.—W. Moffat, majorité substantielle; Cochrane.—Hon. W. C. Fisher, 100; Didsbury.—J. E. Stauffer, bonne majorité; Gleichen.—J. F. McArthur, bonne majorité; Nanton.—G. Glendenning, élu; Olds.—Hon. Duncan Marshall, 450 voix à venir; Redcliff.—E. S. Pringle, 159; 8 voix à venir; Tabor.—Hon. A. J. MacLean, 1,000; Hand Hills.—Eaton, élu; CONSERVATEURS Calgary (centre).—T. M. Tweedie, majorité substantielle; Calgary (nord).—S. B. Hillecocks, majorité substantielle; Calgary (sud).—Dr Blow, 1,400; High River.—Dr Stanley, 50; Innisfail.—Arthur, 16; 12 voix à venir; Lethbridge.—Dr Stewart, élu par bonne majorité; MacLeod.—R. Patterson, 24, 1 voix à venir; Medicine Hat.—N. Spencer, 299, 9 voix à venir; Okotoks.—O. Hoadley, 192; Pincher Creek.—John Kemmis, bonne majorité; Rocky Mountain.—R. J. Campbell, 246; Wainwright.—C. L. Hudson, 120; Edmonton.—A. P. Ewing, 200 sur Mackay; South Edmonton.—H. H. Crawford, 250; Stony Plain.—C. Weidenhammer, 47; Edson.—H. H. Verge, élu; Coronation.—W. W. Wilson, 35; Red Deer.—B. McChener, 55; 7 voix à venir; Libéral indépendant. — Paul Rudolph, 14 voix à venir; Warner.—W. Leffingwell, indépendant, élu.

Pas de nouvelles de Clearwater et de Pembina. Elections de Peace-River et Athabaska remises à plus tard.

RUTHERFORD ET MACKAY BATTUS Edmonton, 18. — La défaite de l'ex-premier ministre Rutherford par 350 voix dans son ancienne circonscription de Strathcona, qui porte aujourd'hui le nom d'Edmonton-Sud, était plutôt inattendue. Bien qu'il fut candidat libéral indépendant, on croyait que M. Rutherford avait l'appui de l'organisation libérale.

M. A. G. Mackay, ancien chef de l'opposition libérale à la législature d'Ontario, a fait une rude campagne. Les libéraux prétendent que 300 bulletins ont été écartés par les conservateurs et que quand ces bulletins auront été comptés, M. Mackay sera probablement élu au second siège d'Edmonton contre M. Ewing.

Les derniers rapports d'Edmonton sont: Cross, 5,163; Ewing, 4,971; Mackay, 4,804; Griesbach, 4,413.

s'était présenté dans la seconde circonscription d'Edmonton où il aurait été élu, a été défait dans la troisième division par M. Ewing, conservateur.

La Navigation

Le "Sokoto", de la ligne Elder-Dempster, a quitté Louisville, Nouvelle-Ecosse, hier matin à six heures, en route pour Montréal. De sorte qu'il n'y a plus de contre-temps, le "Sokoto" sera le premier paquebot à entrer dans notre port cette année.

Le "Shamrock" préposé au posage des bouées accomplit en ce moment son travail entre Trois-Rivières et Québec, s'étant à ce dimanche la dématuration du chenal soit complétée entre Québec et Montréal.

EN ROUTE POUR MONTREAL

Paquebot De Date Sokoto..... Puerto Mexique, 3 avril Manchester

LE LANCEMENT DE L'AQUITAINE Lundi prochain des chantiers de John Brown & Company, à Chydebank, on fera le lancement du nouveau paquebot "Aquitaine", de la ligne Cunard. Le paquebot mesure 301 pieds de longueur et jauge 47,000 tonneaux.

LES ARRIVAGES Steamer A De Corinthian.....Londres... St-Jean Cymric.....Portland... Liverpool Majestic.....New-York... Southampton

NOTES MARITIMES "Kia Ora", de la ligne Nouvelle Zélande, est arrivé à Melbourne, le 15 avril.

Le "Belgie", ligne Canada, est parti de Portland pour Rotterdam à 5 hrs, 30, hier matin.

L'Empress of Britain", ligne C.P.R. doit partir de Saint-Jean pour Liverpool aujourd'hui.

"Asania", ligne Cunard, partira de Portland pour Londres demain.

L'Arcadian", ligne R. M. S. P., partira demain de New-York pour Southampton, via les Bermudes et les Azores.

Est paru: "A BOUT PORTANT" de Nap. Tellier

Le vol. franco 27cts EN VENTE AU DEVOIR

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No 5912. Maurice Duraco, hôtelier de Montréal demandeur vs William Dunn du même lieu, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

POUR NETTOYAGE DES FENETRES Appelez: Main 1203 — C'EST LA — New-York Window Cleaning Co. Bureau: 40 RUE DES JURES

CARTES D'AFFAIRES ACHILLE DAVID Entrepreneur électricien, 250 rue Saint-Paul, Tél. Bell, Main 929. Résidence, Tél. Est 2782.

RODOLPHE BEDARD Expert-comptable et auditeur. Systématisé consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45-46-47. — 55 St-François-Xavier, Montréal.

LA CIE DES COMBUSTIBLES DOMESTIQUES Angle Carmel et St-Denis. Tél. St-Louis 2149. Bon service et courtoisie.

VICTORIA HOTEL Québec E. Fontaine, Prop. Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce, \$2.00 par jour.

DOMINION COAL CO. LIMITED MINES ET EXPEDITEURS DE CHARBON DOMINION pour VAPEUR Criblé, brut (sans mine), mélangé (slack)

ARENA Exposition de l'Immeuble et des Constructeurs TOUS LES JOURS

AVIS LEGAUX PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM LA SEULE ROUTE A VOIE DOUBLE Equipement de première classe MONTREAL ET TORONTO 9 a.m., 9.40 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m.

L'INTERNATIONAL LIMITED LE TRAIN PAR EXCELLENCE DU CANADA

EXCURSIONS DE COLONS BILLETS aller et retour pour l'Ouest du Canada, via Chicago, en route chaque mardi, jusqu'au 28 octobre.

TORONTO 9.05 a.m., et 10.00 p.m. A la Gare Union

WAGONS A COMPARTIMENTS DE WAGONS LITS BOULAIERS A L'ÉLEC. TRICITE

EXCURSIONS DE COLONS BILLETS d'aller et retour en vente pour Winnipeg, Edmonton et gara intermédiaires.

BUREAUX DES BILLETS: 141-143 rue Saint-Jacques, Montréal

LA COMPAGNIE J. & C. BRUNET, Limitée

AVIS est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le conseil d'administration de la province de Québec, des lettres patentes en date du dix-neuvième jour de mars 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1477. Miller & Co, Ltée, demanderesse, vs. P. Lafrance, défendeur.

